



GRAPE INNOVATIONS
L'humain à part entière

115 rue Vendôme
69006 LYON

Tél : 04 37 24 04 79
<http://www.grape-innovations-coop.com>

VOTRE FORMATION

Prévenir les stéréotypes de genre en Petite Enfance

Document pédagogique

I – Un cadre légal international

Convention internationale des droits de l'enfant Convention des Nations-Unies du 20 novembre 1989

« Reconnaissant que l'enfant, pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité, doit grandir dans le milieu familial, dans un climat de bonheur, d'amour et de compréhension,
Considérant qu'il importe de préparer pleinement l'enfant à avoir une vie individuelle dans la société, et de l'élever dans l'esprit des idéaux proclamés dans la Charte des Nations Unies, et en particulier dans un esprit de paix, de dignité, de tolérance, de liberté, d'égalité et de solidarité, (...)
Reconnaissant l'importance de la coopération internationale pour l'amélioration des conditions de vie des enfants dans tous les pays, en particulier dans les pays en développement,
Sont convenus de ce qui suit :
(...)

Article 2

Les États parties s'engagent à respecter les droits qui sont énoncés dans la présente Convention et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation. (...)

Article 29

Les États parties conviennent que l'éducation de l'enfant doit viser à :
Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités;

Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies;

Inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne;

Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone;

II – Un cadre réglementaire national

Parmi les dix grands principes pour grandir en toute confiance énoncés dans LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT figure le point suivant :

7. La lutte contre les stéréotypes sexistes est un enjeu essentiel dès la prime enfance.

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité. »

Les jeunes enfants observent celles et ceux qui prennent soin d'eux. Ils voient aujourd'hui l'omniprésence des femmes dans les modes d'accueil. Il existe par ailleurs une asymétrie des attitudes professionnelles dans les soins, jeux et activités entre les deux sexes. Les enfants remarquent qu'on les considère différemment selon qu'ils sont une petite fille ou un petit garçon. Ainsi, ils intériorisent très tôt les stéréotypes de genre et la division sexuée des rôles sociaux.

- L'attention des professionnel.le.s à ne pas transmettre de manière précoce des stéréotypes de comportement liés au sexe de l'enfant va de pair avec l'accompagnement de la prise de conscience des jeunes enfants de leur identité de petite fille et de petit garçon et la fierté qu'ils en tirent.



- Les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. Il est nécessaire de veiller à ce que les petites filles et les petits garçons soient encouragé.e.s de la même manière à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt, sans être freiné.e.s. L'observation et le questionnement des attitudes de socialisation différenciée des filles et des garçons sont intégrés à la formation des professionnel.le.s.
- La mixité des personnels dans l'accueil, l'éducation et le soin des enfants quel que soit leur âge est un facteur d'égalité entre les deux sexes, car elle offre aux enfants des modèles et des relations socialement plus riches dans un monde constitué d'hommes et de femmes. Elle doit être encouragée à tous niveaux, dans l'orientation scolaire et professionnelle, la formation, le recrutement. »

Quelques définitions

Le terme **sexe** est employé pour désigner le sexe biologique d'une personne ou d'un groupe. Utilisé seul, il recouvre le sexe chromosomique, le sexe gonadique, le sexe anatomique et le sexe physiologique.

Le terme **genre** se réfère à la représentation sociale du sexe :

- Tantôt l'expérience de genre soit le genre avec lequel la personne est perçue en société ;
- Tantôt l'identité de genre soit le genre avec lequel la personne se perçoit.

Le sexe correspond aux caractéristiques physiques et biologiques. Le genre se rapporte, quant à lui, aux rôles, comportements, expressions et identités socialement construits.

III – LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ SEXUÉE

Un enfant passe par plusieurs étapes pour se construire en que garçon ou fille, selon les caractéristiques que sa culture associe au féminin et au masculin. Des facteurs sociologiques, psychologiques et cognitifs interviennent dans la construction de l'identité sexuée.

Vers 2 ans, les enfants peuvent définir le sexe des personnes d'après des caractéristiques socioculturelles : vêtements, longueur des cheveux...

Vers 3-4 ans : les enfants font le lien entre les filles et les femmes, les filles et les hommes. En revanche, un homme en costume le mardi et en robe le mercredi sera un homme le mardi et une femme le mercredi.

Entre 5 et 7 ans, les enfants intègrent le fait que le sexe est une caractéristique biologique qui ne change pas. Ils le comprennent d'abord pour eux-mêmes, puis pour leurs proches (un camarade de classe déguisé en fille restera un garçon) et enfin pour les personnes qu'ils ne connaissent pas.

Tout au long de notre vie nous intégrons les codes du masculin et du féminin. Ce processus est appelé « socialisation de genre ».

La prise de conscience de soi en tant que garçon ou fille ainsi que l'adhésion aux rôles et aux valeurs qui s'y rattachent constituent l'une des bases de la construction de l'identité individuelle et sociale.

Cette dimension serait la première construction de l'identité, sans doute parce que, de toutes les catégories sociales, les groupes définis par le genre sont les plus fortement différenciés. C'est à la pré-adolescence que s'achève la connaissance relativement fine des traits et des rôles attribués aux hommes et aux femmes, **mais dès l'âge de 2 ans les enfants organisent déjà leurs conduites en fonction du genre.**

À 3 ans, l'enfant se sait garçon ou fille et se conduit en membre compétent de sa culture.



Les enfants organisent et mémorisent les informations relatives aux comportements spécifiques de l'un et l'autre sexe à partir desquelles le sujet va pouvoir effectuer des généralisations.

= Le schéma de genre se subdivise en deux catégories :

- le premier, de type *in-group/out-group*, serait un schéma général qui permettrait au sujet de classer les conduites, les traits, les possessions et les rôles comme étant soit féminins, soit masculins (ex : « Les filles jouent à la poupée et les garçons jouent avec des voitures ») ;
- le second schéma, construit en articulation avec le premier, serait du type *own-sex schéma*. Il permettrait à l'enfant d'organiser les informations pertinentes en ce qu'elles caractériseraient le sexe propre et contribueraient au choix des conduites appropriées à celui-ci (ex : « Je suis une fille, les filles jouent à la poupée, je joue à la poupée »).

UN SCHÉMA DE GENRE OPÉRATIONNEL À 24 MOIS

À la fin de la deuxième année, les enfants parviennent à discriminer les individus appartenant aux deux catégories sociales. Ils possèdent des connaissances relatives aux caractéristiques de l'une et l'autre de ces catégories. Ils manifestent un premier niveau d'adhésion aux normes culturelles instituées.

Situation expérimentale dans laquelle des dyades unisexuées étaient réunies et nous leur avons proposé des jouets masculins, féminins et neutres. Les choix préférentiels d'objets et la thermalisation des interactions vont dans le sens d'un privilège des caractéristiques liées au sexe de l'enfant : c'est avec des jouets féminins que jouent le plus volontiers les filles et c'est avec des jouets masculins que jouent plus volontiers les garçons.

Dans une seconde expérience : des dyades mixtes auxquelles nous avons proposé les mêmes jouets que ceux proposés aux dyades unisexuées : L'observation de ces dyades mixtes fait apparaître une atténuation des contrastes et l'existence de compromis et de conflits dans les échanges hétérosexués. Ainsi, en présence d'un garçon, les filles continuent à afficher des choix liés à leur genre en préférant les jouets féminins, alors que les garçons sont plus souvent engagés spontanément dans des manipulations de jouets féminins. De tels résultats sont surprenants dans la mesure où ils ne sont guère en adéquation avec le schéma culturel en vigueur.

Les choix préférentiels d'objets

Dès 18 mois, les enfants se montrent sensibles à la répartition des rôles selon le genre et affichent des préférences pour des objets et des activités considérés comme étant culturellement appropriés. Ces premiers niveaux d'adhésion s'intensifient considérablement au cours de la troisième et de la quatrième année. Mais cette tendance est moins affirmée chez les filles qu'elle ne l'est chez les garçons.

Il ressort également des observations réalisées dans un contexte scolaire que si, à 4 ans et demi, les enfants passent trois fois plus de temps à jouer avec des pairs de même sexe, à 6 ans et demi ils y consacrent onze fois plus de temps. De la même façon, entre 3 et 4 ans, en milieu scolaire, la majorité des interactions des filles et des garçons sont adressées à des pairs de même sexe. Dans des conditions expérimentales, de 19 à 42 mois, les filles comme les garçons affichent un taux d'interaction qui augmente avec l'âge et qui est indexé sur la composition de la dyade. Les interactions sont plus nombreuses lorsque la dyade est non mixte.

DISCUSSION-CONCLUSION

La constitution de dyades mixtes produit des résultats qui témoignent de la disponibilité d'un schéma de genre contrasté entre garçons et filles. À 3 et 4 ans, l'asymétrie précédemment repérée à 24 mois s'inverse et tend à rendre compte de l'existence d'un schéma de genre plus puissamment organisé chez les garçons.

En effet, si nous avons pu montrer qu'à 24 mois c'étaient les filles qui imposaient leurs choix préférentiels aux garçons en dyade mixte, à 3 ans et à 4 ans un tout autre profil se dégage. Premièrement elles abandonnent leurs préférences pour les objets féminins et privilégient les objets masculins. Deuxièmement, si les filles de 24 mois interviennent directement pour imposer leurs choix aux garçons, à 3 et 4 ans ces derniers semblent ne faire aucun effort pour imposer leurs choix ; ils apparaissent comme étant indifférents à leur partenaire fille, en témoigne l'importance des jeux solitaires.



Tout se passe comme si, à 24 mois, le schéma de genre des garçons, encore peu élaboré, les rendait plus sensibles aux effets de contexte – ce qui les a conduits par exemple, en situation de mixité, à abandonner leurs préférences pour les objets masculins. Le décalage développemental observé serait dû au moindre intérêt des garçons pour leur environnement social ainsi que leurs moindres connaissances des rôles sexués ; cela les mènerait à accumuler plus lentement les connaissances nécessaires à la construction d'un schéma de genre. Cette explication est corroborée par les études relatives au phénomène de ségrégation sexuelle. En effet, des travaux ont montré que de telles manifestations apparaissent plus tardivement chez les garçons. Par contre, elles sont ensuite plus accentuées que chez les filles, et ce dès la fin de la période préscolaire. Le maintien de choix préférentiels masculins chez les garçons dans un contexte de mixité serait l'expression de l'émergence d'un schéma de genre plus affirmé à 3 et 4 ans.

En ce qui concerne les filles, nous souhaitons avancer deux explications potentiellement compatibles. Les représentations de soi et des deux groupes se réalisent, pour les garçons comme pour les filles, dans le cadre d'une représentation de sexe unique, le sexe masculin. L'auteur note également que cette asymétrie s'accroît avec l'âge. Ainsi, avant 5 ans, le garçon disposerait déjà de ce statut de référent privilégié.

Les filles, disposant de connaissances plus importantes et plus élaborées en ce qui concerne la dichotomie des rôles masculins et féminins, percevraient dès 3 ans l'existence de cette hiérarchie sociale reposant sur la valorisation du sexe masculin dans notre culture. Une telle prise de conscience les inciterait par voie de conséquence à modifier leur comportement en s'orientant vers les rôles masculins qu'elles appréhendent comme étant plus valorisés socialement.

La seconde hypothèse explicative qui pourrait être avancée est intimement liée à la précédente. En effet, des études attestent les compétences sociales supérieures des filles, leur intérêt plus important pour les interactions. De ce fait, nous pourrions aussi interpréter nos résultats comme suit : leurs préférences pour les objets masculins en situation mixte, à 3 et 4 ans, seraient le reflet de leur volonté de favoriser les interactions avec le partenaire de l'autre sexe. Constatant que les garçons privilégient massivement les objets masculins, elles adoptent ces mêmes jouets, au détriment de leurs préférences, ce dans le but de rendre possibles les échanges avec le pair.

Si nous revenons à notre questionnement initial, une telle attitude pourrait être interprétée en termes de flexibilité. Les filles seraient plus précocement capables de disposer d'un schéma de genre plus flexible. Il y a une plus grande flexibilité chez les filles. A partir de 5 ans, si les garçons refusent activement d'adopter des comportements classiquement associés au sexe féminin, de tels refus ne sont pas observés chez les filles. Les filles, comparativement aux garçons, adoptent davantage de comportements considérés comme étant masculins.

Cette dernière hypothèse offre l'intérêt d'expliquer la forte représentation des jeux parallèles. En effet, nous avons certes constaté la prédominance des jeux solitaires, et ce conformément à nos attentes. Seulement nous devons également souligner la représentation importante des jeux parallèles. Cela ne semble guère étonnant à 36 mois, l'imitation immédiate apparaissant comme étant un mode de communication prépondérant jusqu'à la fin de la troisième année. Seulement, par la suite, ce mode de communication s'infléchit considérablement jusqu'à disparaître et laisser la place à des moyens de communication plus élaborés et médiatisés par le langage. Or, dans notre expérience, les durées de jeux parallèles sont supérieures à 4 ans comparativement à celles observées à 3 ans. De tels résultats ne sont pas en adéquation avec les travaux précités. Cependant, à l'observation des bandes vidéo, il est apparu un comportement fréquent chez les filles. Elles semblent tenter d'amorcer des interactions avec leur pair en manipulant de façon synchrone le même objet que lui.